

FAVORISER L'ACCES A L'EMPLOI

L'appui aux chômeurs de longue durée



La mission assignée à **Pôle Emploi** en mars 2011, était de recevoir sous trois mois tous les chômeurs de longue durée n'ayant pas eu d'activité depuis les 12 derniers mois. Cela a concerné 7500 personnes dans le Val-de-Marne : au 30 juin 2011, plus de 80% d'entre elles ont été reçues. Sur ces 7500 personnes, 12% ont retrouvé un emploi, une proposition d'emploi a été faite à 5100 d'entre elles, 350 personnes ont été dirigées vers des organismes d'accompagnement renforcé, 140 ont des projets de formation.

Les entrées en formation financées par pôle emploi s'élèvent à 1796 sur 2011, contre 1049 en 2010 soit une augmentation de 71%.

Au cours du 1er semestre 2012, 100% des chômeurs de très longue durée (plus de 2 ans, environ 4 000 personnes dans le Val-de-Marne) se verront offrir une solution par Pôle emploi, que ce soit sous forme de formations, de contrats aidés ou de prestations d'accompagnement vers le retour à l'emploi.

Les contrats aidés

Pour l'année 2011, les contrats aidés, en termes de CAE et CIE se présentent comme suit :

Contrats aidés	Objectifs	Contrats réalisés	Taux de réalisation
CIE	619	562	90,79%
CAE	4748	4036	93,9%

Le 2 août 2011, a été signée une convention annuelle d'objectifs et de moyens (CAOM) entre le Conseil Général et l'Etat pour la mise en œuvre du contrat unique d'insertion (CUI) afin de favoriser le retour à l'emploi des bénéficiaires du RSA socle par leur embauche en contrat aidé. C'est ainsi que le nombre d'embauche a été fixé à 500 CAE pour l'année 2011 (dont 200 CAE réalisés par les structures d'insertion par l'activité économique). A la fin de l'année 2011, 47 CAE avaient pu être signés dans le cadre de cette convention, qui a été reconduite pour l'année 2012 par un avenant du 26 mars 2012 pour le reliquat restant à prescrire.

L'éducation nationale participe également à l'effort national en faveur de l'emploi : ainsi, en 2011, elle a recruté dans le département 757 personnes sur la base d'un contrat unique d'insertion de 20 heures par semaine d'une durée initiale de 6 à 12 mois, renouvelable dans la limite de 24 mois et de 60 mois sous certaines conditions.

Trois grandes missions sont confiées à ces personnes :

- l'accompagnement des élèves en situation de handicap ;
- l'aide administrative aux directeurs d'école ;
- l'aide administrative ou à la vie scolaire dans les collèges et les lycées.

L'accès à la qualification, l'alternance



CFA de Rungis

Reconnue comme un moyen efficace d'insertion professionnelle, l'alternance est devenue un outil de politique de l'emploi. A ce titre, l'Etat y prête une attention croissante avec une volonté réaffirmée par la loi dite « Cherpion » du 28 juillet 2011 pour le développement de l'alternance et la sécurisation des parcours professionnels.

Les contrats d'apprentissage

	Cumul 2009	Cumul 2010	Cumul 2011	Evolution départementale 2010/2011	Evolution régionale 2010/2011
Secteur Marchand	4962	4689	5206	11,2%	11,3%
Secteur Public	247	273	301	10,2%	-3%
Total	5209	4962	5507	10,8%	10,6%

Sources : DARES

Le nombre de contrats d'apprentissage dans le Val-de-Marne est en progression marquée avec une évolution de 10,8% par rapport à 2010.

Le secteur public connaît une évolution de 10,2% alors que le nombre de contrats d'apprentissage dans ce secteur s'est effondré au niveau régional (-3%).



Ce sont les entreprises de plus de 50 salariés qui embauchent le plus en contrats d'apprentissage représentant une part de 43%. Le secteur des services représente 67% de ces contrats, viennent ensuite les secteurs de la construction (17%) et de l'industrie (15%).

Le niveau de formation des apprentis à l'entrée de leur contrat est de niveau I à III pour 31% d'entre eux, viennent ensuite les niveaux V pour 24%. Les formations préparées relèvent en majorité des niveaux I à III (46%) et en second rang le niveau V avec 30%.

Le Contrat d'Objectifs et de Moyens pour le développement et la modernisation de l'apprentissage en Ile de France (COM) 2011-2015 entre l'Etat et le conseil régional a été signé le 18 novembre 2011. Il fixe trois objectifs :

- L'atteinte de 118 000 jeunes en CFA d'ici 2015.
- La sécurisation des parcours avec un objectif qualitatif de lutte contre les ruptures de contrats d'apprentissage.
- Le développement de l'éco responsabilité des CFA.

Une enveloppe de **130 M€** sera consacrée à ce programme, à part égale entre l'Etat et la Région.

Les contrats de professionnalisation

	Année 2009	Année 2010	Année 2011	Evolution départementale 2010/2011	Evolution régionale 2010/2011
Nombre de contrats professionnalisation jeunes enregistrés	2811	2514	2993	19%	16,3%
Nombre de contrats professionnalisation adultes enregistrés	480	530	740	39,6%	36,3%
Total	3291	3044	3733	22,6%	19,3%

Sources : DARES

Dans le Val-de-Marne, on observe une évolution très favorable du nombre de ces contrats en faveur des jeunes avec une augmentation de 19% par rapport à l'année antérieure, alors qu'il était en baisse de 10,5% en 2010. Cette progression est supérieure aux données régionales de 3 points.

Les actions mises en œuvre au titre de l'année 2011 :

- Aide au financement du poste de chargé de développement de l'alternance au sein des missions locales. Les actions portent sur la mobilisation des entreprises, sur le développement d'un partenariat intensif avec les organismes de formation et CFA, sur l'accompagnement des jeunes suivis par les missions locales jusqu'à la signature d'un contrat en alternance.
- Participation à la présentation des nouvelles mesures de l'alternance avec les Missions Locales en direction des jeunes et des entreprises (septembre 2011).
- Participation à une conférence sur l'Alternance à l'initiative de la communauté d'agglomération de la Vallée de la Marne.

La mise en œuvre du programme CIVIS (contrat d'insertion dans la vie sociale)

Les **11 missions locales** du département ont accompagné **1628 jeunes** (au 30 septembre). Parmi ces entrées, 1119 jeunes sont sortis en emploi (68,7 %) dont 751 jeunes en emploi durable ce qui représente environ 46,1 % du total des entrées en CIVIS au 30 septembre.

L'enveloppe globale de l'allocation interstitielle versée aux jeunes dans le cadre du CIVIS s'est élevée à 0,76M€.

L'insertion par l'activité économique

A la fin de l'année 2011, on recensait **45 structures d'insertion par l'activité économique** dont :

- 15 entreprises d'insertion employant 172,5 ETP en postes d'insertion pour un budget de 1,37M €
- 8 associations intermédiaires
- 1 entreprise de travail temporaire d'insertion (financée pour 2,5 postes d'accompagnement à hauteur de 0,13M€)
- 21 ateliers et chantiers d'insertion.

Sur l'année 2011, un chantier d'insertion a vu le renouvellement de son conventionnement refusé. Dans le même temps, il a été enregistré le conventionnement de 4 nouvelles structures.

En 2011 l'engagement de l'Etat au titre des financements des structures d'insertion du Val-de-Marne et à la mise en œuvre de leurs actions a représenté une enveloppe de **1, 73M€**.

Les services d'aide à la personne

472 structures de services à la personne ont été recensées pour l'année 2011 ; contre 417 en 2010, soit **13,2% de plus sur un an** (contre 12,4 % de 2009 à 2010).

201 actes ont ainsi été signés:

- 80 agréments par arrêté préfectoral (72 agréments simples et 8 agréments qualité)
- 19 procédures déclaratives
- 28 agréments qui ont fait l'objet d'arrêtés modificatifs dont 16 pour l'agrément qualité
- 57 renouvellements d'agrément au terme de l'échéance de 5 ans
- 17 décisions de retrait (14 retraits totaux en agréments simples, 1 retrait partiel en agrément qualité et 2 retraits complets)

Par ailleurs, 5 décisions de rejet ont été prises (4 ont concerné l'agrément qualité, 1 l'agrément simple).

L'activité des structures :

- nombre d'heures d'intervention, en **mode prestataire : 1 745 226 heures**.
- nombre d'heures d'intervention, en **mode mandataire : 821 583 heures**.

Soit un total dans les deux modes d'intervention de 2 566 809 heures travaillées (**données partielles**).

Les actions :

Au-delà de la construction et du financement de parcours d'accès au titre d'assistante de vie aux familles par voie de validation des acquis de l'expérience (VAE), l'Etat a cofinancé sur l'année 2011, avec le Conseil Général, des actions d'accompagnement des structures de services d'aide à la personne à travers les Relais Territoriaux d'Appui-Conseil R.H.

Des actions d'informations collectives en partenariat avec la maison de l'emploi des bords de Marne ont été conduites (événements dédiés au dispositif SAP en direction des futurs créateurs d'entreprise).

L'Etat a également contribué, en partenariat avec la Communauté d'Agglomération du Val de Bièvre à l'organisation d'une rencontre, avec les responsables d'Organismes de Services à la Personne, dédiée au parcours de professionnalisation.

Il est envisagé de poursuivre, sur l'année 2012, la mise en œuvre de ces actions dans l'objectif d'aider à la professionnalisation de ces structures mais également de leurs salariés.

La situation de l'emploi

	4 ^{ème} trim. 2010	4 ^{ème} trim. 2011
<i>Val-de-Marne</i>	8 %	8,30%
<i>Ile-de-France</i>	8,2 %	8,40%
<i>France</i>	9,2 %	9,40%

Fin décembre 2011, le nombre de demandeurs d'emploi de catégorie A (n'ayant aucune activité) inscrits à Pôle Emploi s'élevait à **59 440**, soit une hausse de **6,5%** sur un an contre 4,5% en Ile-de-France.

Le nombre de demandeurs d'emploi inscrits à Pôle emploi de catégories A, B, C s'établissait à **81 080** soit une hausse de **+ 6,3%** par rapport à décembre 2010 contre 4,5% en Ile-de-France.

L'augmentation affecte plus les femmes avec une hausse de **+ 8,3%** (contre 4,9% pour les hommes).

Le nombre de demandeurs d'emploi de longue durée progresse de 9,6% pour représenter 36,8% de la demande d'emploi en catégorie A, B, C (35,7 % en décembre 2010), tandis que celui des jeunes de -25 ans reste stable (1,26%) et celui des seniors connaît une hausse de 18,8%.

Sur le département, les seniors ont représenté en 2011 un peu plus de 20% des demandeurs d'emploi.

Fin mars 2012, le nombre d'inscrits à Pôle Emploi en catégorie A est de **59 260** (56 000 en mars 2011).

Le nombre de jeunes de moins de 25 ans inscrits à Pôle Emploi (catégorie A, B, C) poursuit son repli (- 0,5 % sur un mois). Sur ce 1^{er} trimestre, le nombre des seniors continue à progresser (+ 1,9 %) ainsi que celui des demandeurs d'emploi de plus d'un an (+1,64 %).

Les offres d'emploi : + 4% en 2011 soit 48 432 offres d'emploi de toutes catégories déposées à Pôle Emploi. **Les offres d'emploi satisfaites** de toutes catégories (41 170) **ont connu également une progression de 6,39%** par rapport à l'année 2010.

Les licenciements : 63 procédures de licenciement de 10 salariés et plus (57 en 2010) concernant **1 948 salariés** (2 663 en 2010) ont été recensées au cours de l'année 2011 soit une diminution de **26,8%** du nombre de salariés concernés par rapport à l'année précédente.